

SECRET

No. 13

SECRET/44/Add.5  
13 juillet 1956

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE

Original: Français

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII

Rapport de la délégation de la France sur les négociations conduites en conformité de l'article XXVIII relativement à la Liste XI A (voir les documents SECRET/24/Add.4 du 25 avril 1955 et SECRET/44 du 8 juin 1955)

A. Négociations avec les parties contractantes avec lesquelles les concessions ont été primitivement négociées

1. Les négociations ont abouti à un accord avec:

Allemagne	(SECRET/44/Add.1/Rev.1)
Tchécoslovaquie	(SECRET/44/Add.1/Rev.1)
Etats-Unis	(SECRET/44/Add.2)
Canada	(SECRET/44/Add.3)
Royaume-Uni	(SECRET/44/Add.4)

2. L'accord n'a pas été réalisé avec:

Benelux (la négociation est ajournée à 1957)

B. Demandes tendant à ce que soit reconnu un intérêt substantiel

Demande présentée par	Intérêt substantiel invoqué à l'égard des positions (Nos de l'ancien tarif français)	Intérêt substantiel reconnu ou non reconnu	Satisfaction donnée, ou non, au pays dont l'intérêt substantiel a été reconnu
Autriche	573	oui	oui
Italie	1350	oui	oui
Norvège	419, 433, 438 et 573	oui	oui
Etats-Unis	438	non	
Allemagne	716 A	oui	oui
Benelux	195 A	oui	oui
Ceylan	764	non	